

L'enseignement professionnel à Fribourg

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

e) Il n'oubliera pas que quelques plantes bien entretenues contribuent à purifier l'air, donnent à la salle de classe un aspect plus joyeux et plus attrayant et concourent à développer dans l'âme des enfants le goût du beau et l'amour de la belle nature.

f) Recrépir ou blanchir périodiquement les murs, laver ou peindre les parois et les tables, récurer le plancher des salles, enlever souvent la poussière avec un linge mouillé et non pas la soulever seulement, c'est le moyen de faire disparaître les organismes qui peuplent l'air et qui portent le germe des maladies infectieuses.
(A suivre.)

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A FRIBOURG

La Direction de l'école secondaire professionnelle de Fribourg a bien voulu nous envoyer ses divers comptes-rendus de l'école secondaire, des cours professionnels et du cours de travaux manuels.

Il faut remonter jusqu'à 1823, si ce n'est plus loin encore, pour arriver à l'origine de l'enseignement plus ou moins professionnel, et à l'enseignement secondaire à Fribourg. M. Gremaud divise ces soixante années en 5 périodes :

1. De 1823-1830 (Ecole secondaire de la ville de Fribourg).
2. De 1835-1848 » moyenne).
3. De 1848-1857 » cantonale).
4. De 1857-1884 (Création d'une section industrielle au collège Saint-Michel).
5. Dès 1884, introduction de l'enseignement professionnel.

1. *Période de l'école secondaire* 1823-1830. A la chute de l'école du P. Girard, l'autorité communale, secondée par quelques personnes dévouées, fonda, dans sa séance du 24 novembre 1823, la première école secondaire de la ville de Fribourg.

Quelques extraits du protocole du Conseil communal donneront ici une idée du programme de l'enseignement dans cette école.

Français « Composition de lettres familières et d'affaires et pour la variété quelques essais de narration, description et dialogue. Il conviendra de faire lire les élèves de temps à autre.

« Les leçons de dessin comprendront : la ligne et figure mathématiques, les éléments de la perspective et de l'architecture, les objets des arts mécaniques, l'histoire naturelle avec un peu de figures, *comme autrefois*.

« Les leçons de calcul reprenant la règle de trois et son application iront aux fractions, au calcul commercial et des arts, puis aux éléments de la géométrie et de la mécanique.

« La géographie commencera par Fribourg et s'élèvera jusqu'au globe. Elle sera accompagnée de tracé de cartes. »

La langue allemande et la calligraphie étaient aussi enseignées, et cette dernière branche avec beaucoup de développement.

On le voit, ce programme indique un enseignement professionnel bien caractérisé qui perpétuait les traditions de l'école du P. Girard. Comme tout ce qui se fait de nouveau, cette école rencontra d'ardents adversaires. En butte à des attaques incessantes, soumise à plusieurs réformes successives, privée d'élèves, cette école menaçait ruine, lorsque les événements politiques de 1830 lui donnèrent le dernier coup.

2. *Période de l'école moyenne centrale* (1835-1848). Le premier établissement d'instruction publique ayant réellement un caractère à la fois technique et surtout professionnel fut l'*école moyenne centrale* décrétée par le Grand Conseil, le 19 juin 1835 et ouverte le 1^{er} janvier 1836. Dans les vues du législateur, cette école était destinée à combler la lacune qui existait entre l'enseignement primaire et l'enseignement littéraire supérieur. Les objets d'enseignements prévus par la loi étaient : la religion, l'étude des langues française et allemande, le calcul avec la comptabilité, le dessin et la calligraphie, les éléments de mathématiques appliqués aux arts et métiers, la géographie et l'histoire nationale.

L'Etat accordait un subside de 9000 fr., dont 5000 pour le traitement des professeurs et le matériel à l'usage de l'école, et 4000 fr. servaient à fonder 40 bourses de 100 fr. pour les élèves.

Cette école s'ouvrit avec 79 élèves dont 5 étrangers au canton, 15 du chef-lieu et 59 des autres districts. Deux ans plus tard ce nombre est descendu à 53. Dans les années suivantes, il augmente (1840, 85; 1842, 95;) si bien que par décret du 23 novembre 1844, le Grand Conseil institue une école moyenne allemande, avec un subside de 2,400 fr.

Glanons, au sujet de l'école moyenne, quelques lignes dans ses comptes-rendus.

1838. « On s'est attaché surtout aux connaissances positives qui forment le jugement et préparent à la vie active de l'industriel, évitant avec soin toute étude spéculative qui pût stimuler trop vivement l'imagination des jeunes gens. Car en fondant une école moyenne, le législateur a eu pour but de rendre au travail des mains sa dignité, et de propager le goût des professions utiles. » — Dans le deuxième trimestre de cette année, un jardin *experimental* fut créé et, à cet effet, deux poses de terrain furent mises à la disposition de cette école pour la création d'un jardin, d'un verger et d'une pépinière. »

1841. « Pénétré de la nécessité de compléter l'enseignement en y joignant un cours d'agriculture pratique, ainsi qu'un atelier où les élèves pourraient travailler les métaux, le bois, la pierre, etc., M. le directeur de l'école en avait soumis le projet au Conseil d'éducation, qui a toutefois dû l'ajourner en raison des obstacles que présentait son exécution.

3. *Période de l'école cantonale* (1848-1857). — Le régime radical

issu de la révolution de 1847, bouleversa entièrement l'enseignement dans le canton (loi du 23 septembre 1848). Des écoles secondaires pour préparer les jeunes gens qui se vouent aux carrières *professionnelles*, aux études classiques furent créées dans les différents districts.

Dans le chef-lieu du canton, l'enseignement secondaire se donnait à l'école cantonale qui réunissait l'instruction publique moyenne et supérieure et se divisait en trois parties :

- I. Progymnase ou partie générale;
- II. Le gymnase ou partie spéciale comprenant :
 - Une section littéraire;
 - » industrielle;
 - » pédagogique ou école normale des instituteurs;
- III. Cours supérieurs ou académiques.

Le programme des études du progymnase était à peu de choses près celui des écoles secondaires. L'enseignement y était donné de manière à préparer les élèves à suivre les cours du gymnase.

La section industrielle du gymnase ne pouvait pas donner les connaissances utiles et nécessaires aux jeunes gens qui voulaient entrer en apprentissage : la théorie y dominait tout. Le dessin géométrique n'occupait les élèves que trois heures par semaine; le dessin académique n'était plus enseigné.

4. *Période du collège Saint-Michel réorganisé (1848-1884)*. Le gouvernement conservateur, issu des élections de 1856, supprima l'école cantonale et décréta, le 7 septembre 1857, la réorganisation du collège comme établissement littéraire, en réservant, pour une autre époque, la création d'une section industrielle avec tous les développements convenables. Deux cours industriels furent cependant organisés dès le commencement. Mais cette section ne fut complétée et entièrement organisée que par l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 novembre 1872, en vertu des pouvoirs conférés à cette autorité par la loi du 7 septembre 1857. Le programme des études de cette école, à la fois industrielle et commerciale est très complet et comporte tout ce qu'on peut exiger d'une école de ce genre. (Voir l'art. 7 de l'arrêté précité.) Cette école comprend quatre années d'études avec bifurcation pour les études techniques et commerciales et une cinquième année pour préparer les élèves à suivre les cours de l'école polytechnique fédérale.

Comme on le voit, cette section industrielle a surtout pour but la préparation des élèves à des études techniques supérieures. Elle peut favoriser la formation des jeunes gens qui veulent se vouer au commerce.

Depuis la réorganisation du collège, la ville de Fribourg se trouvait, au commencement du moins, privée d'un enseignement technique moyen. Elle songea à la création d'une école secondaire industrielle et commerciale. Deux projets furent présentés, l'un, en 1869, par MM. Amagat, professeur au collège; de Montnach, alors inspecteur des Ponts et Chaussées, et Herzog, ingé-

nieur. Ce projet comportait quatre années d'études, dont deux préparatoires et communes à l'école industrielle et commerciale; après la deuxième année, l'école se bifurquait en deux sections: la section industrielle et la section commerciale embrassant chacune deux années. Les branches d'enseignement auraient été celles qui figurent actuellement dans les programmes d'écoles analogues de la Suisse allemande.

L'autre projet, élaboré en 1872, par M. John Haas, alors directeur du collège de Morat, comprenait une division inférieure avec trois années d'études et une division supérieure avec trois années également, soit en tout six années.

Vint l'organisation de la section industrielle du collège, qui ôta toute actualité à ces projets.

Sur l'initiative de MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, Gremaud, ingénieur cantonal, et Gœldlin, conseiller communal, un cours de travaux manuels fut ouvert en 1884. Cette institution, loin d'aggraver le programme de l'école primaire, constitue plutôt, dit le compte-rendu, un atelier récréatif qu'une branche d'enseignement. Elle a aussi pour but, comme on le verra plus loin, de faire un triage des élèves en étudiant de bonne heure leurs aptitudes. Il fut donné, dès la même année, par les soins de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes, un cours de dessin aux apprentis et maîtres d'état. Le *Moniteur* en a publié un compte-rendu dans son temps.

Ces deux cours admettaient, l'un, des enfants, l'autre, des jeunes gens. Il fallait compléter l'œuvre en pensant aussi aux adolescents. C'est ainsi que fut fondée l'école secondaire professionnelle.

Les élèves, au nombre de 20, ont reçu, pendant l'année 1885-1886, 34 heures de leçon par semaine, dont le tiers est consacré au dessin, au modelage, etc.

Au nombre des *desiderata* exprimés par le Directeur de l'école, nous relèverons ceux-ci: « Dans la 5^e classe primaire, il faudrait introduire l'enseignement intuitif pour toutes les branches... compléter l'enseignement du dessin en en augmentant le nombre d'heures, donner une heure au moins de géométrie comme préparation au dessin technique. »

Quant à l'enseignement, M. Gremaud s'opposait d'abord à l'emploi de tout manuel. C'était une utopie. L'honorable directeur estime maintenant qu'il y aurait avantage à mettre de petits manuels, si possible illustrés, à la disposition des élèves, car aucun n'est capable, à cet âge, de résumer les leçons d'un professeur. Mais, dit M. G., « malgré toutes nos recherches et informations, nous n'avons rien trouvé jusqu'à présent qui réunisse les conditions voulues. » Qu'il nous soit permis de présenter à l'honorable Directeur toute une série de volumes à 75 cent. de la Bibliothèque populaire des écoles de dessin, publiée sous la direction de M. René Ménard. Il y a là tout ce que l'on peut exiger d'élèves de 14 à 17 ans: arithmétique, géométrie, géométrie

descriptive, construction, coupe des pierres, charpente, moulures, technologie des matériaux de construction, religion, histoire sainte, histoire générale, en un mot, de quoi satisfaire les plus exigeants.

L'école professionnelle préparatoire a été fréquentée, pendant l'année 1885-1886, par 14 élèves sur 50 qui s'étaient présentés, nouvelle preuve du peu de persévérance qui anime l'ouvrier fribourgeois. Contrairement à ce qui avait été pratiqué la première année, le cours n'a duré que six mois. Il a commencé le 16 novembre et a été clos fin avril. Les leçons furent données les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 5 à 6 1/2 heures.

Le rapport signale comme ayant des aptitudes spéciales des fils d'artisans et maîtres d'états, pour les travaux manuels. Ce sont eux qui ont montré le plus de dextérité, d'adresse et d'esprit pratique. Parmi ces derniers, nous trouvons, avec les notes bien et très bien, deux fils de charron, le fils d'un serrurier, ceux d'un menuisier, d'un horloger, d'un facteur, celui d'un manoeuvre.

Il n'a été fabriqué qu'une certaine quantité d'objets, mais à plus grande échelle que l'année précédente. Parmi ceux-ci, nous mentionnerons de petites chapelles gothiques, des consoles, des commodes avec tiroirs, des tables rondes, de petits séchoirs, des buffets de cuisine avec portes, des étagères, des canapés, des tables de toilette, des fauteuils, des chaises, tablards, bancs, échelles, chevalets, bronnettes et traîneaux grandeur naturelle, pour petits garçons, etc.

Les planches qui accompagnent le rapport nous donnent une idée des objets fabriqués. Elles en renferment le plan à 1/2 grandeur d'exécution. Bien que tous ces travaux se rattachent à la menuiserie, n'allons pas croire que les cours de travaux manuels aient pour but de former exclusivement des menuisiers, des charrons, etc., mais bien plutôt de cultiver en l'élève l'esprit d'observation, le goût du travail, le coup d'œil et la dextérité de la main.

Nous ne pouvons que louer cette école, et il serait à désirer qu'elle fût beaucoup plus fréquentée. A Fribourg, plus que partout ailleurs, il se trouve une foule de familles sans travail, sans goût même pour aucune profession. Un cours tel que celui dont nous parlons peut initier les enfants de ces familles à un bon nombre d'intéressants petits travaux; il peut seul développer en eux le *Hausfleis*, l'application dans la maison, l'amour du chez soi, comme disent les Allemands. Le rapport se termine par une série de *desiderata*. Il faudrait un local plus vaste et bien éclairé, à chaque élève un tiroir pour y serrer son outillage; des établis de menuisier, un ou plusieurs chevalets (banc d'âne); enfin, pour étude, pour développer l'esprit d'observation de l'enfant, de petites machines, telles que tours, scies circulaires et à ruban, petites raboteuses, etc., motivées par un moteur à gaz, à eau ou au moyen de l'électricité. Ce serait là le noyau d'une *Gewerbehalle*.

La Société des ingénieurs architectes a continué, cette année dernière, les cours professionnels spéciaux qu'elle avait inaugurés en 1884-85.

Ces cours, commencés en novembre 1885, ont été donnés les mercredi et vendredi de chaque semaine, jusqu'à Pâques 1886. Les leçons avaient lieu de 8 à 9 heures du soir.

La plupart des élèves inscrits (27) appartenaient aux divers ateliers des maîtres d'état de la ville de Fribourg : les serruriers et les mécaniciens ont fourni le plus fort contingent ; viennent ensuite les zingueurs, les menuisiers, les peintres en bâtiment, marbriers, etc., quelques employés de commerce et quatre élèves du collège Saint-Michel.

L'âge des élèves variait de 15 à 35 ans.

Les cours ont eu pour objet le dessin technique et le dessin à main levée. Le compte-rendu s'étend sur la marche suivie dans ces leçons. Sans entrer ici dans les détails, nous estimons qu'on a bien suivi la vraie méthode. Cela n'a pas suffi pour intéresser les élèves, dont une quinzaine, dit encore le compte-rendu, étaient mal disposés, apathiques, sans préparation aucune. Aussi, ces derniers ont-ils abandonné le cours les uns après les autres, pour ne plus reparaitre. Si nous sommes bien informés, il en a été de même cette année, en 1886-87, et l'on nous a assuré qu'il n'y avait plus aucun élève *fribourgeois* dans ce cours : ce sont tous des Allemands suisses ou étrangers....

« Il n'y a là rien de bien surprenant pour qui connaît le manque absolu d'entrain et de volonté contre lequel nous avons à lutter à Fribourg dès qu'il s'agit de se donner un peu de peine ou de travailler. » (Compte-rendu, p. 6.)

Faisons des vœux pour que les efforts que font des personnes dévouées soient une fois compris de ceux-là même qui devraient en profiter !

X.

Réflexions sur les derniers examens pour le renouvellement du brevet.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les examens qu'ont dû subir à Fribourg, dans le courant de l'été dernier, un certain nombre de jeunes instituteurs et de jeunes institutrices, en vue du renouvellement de leur brevet. Le résultat de ces épreuves nous a suggéré diverses réflexions que nous voulons soumettre aux lecteurs du *Bulletin pédagogique*, et dont plusieurs pourront peut être faire leur profit.

Nous n'avons pas besoin de déclarer, en commençant, que nos observations, plus ou moins agréables à entendre, seront toujours empreintes de bienveillance et de courtoisie. Nous savons, par